

Civilisation romaine durant l'Antiquité

Luc Guay, Ph.D, didactique de l'histoire, M.A. études anciennes.

Cours 1 : Une histoire arrangée avec le gars des vues!

Plan

1. Situation spatiale et temporelle de la civilisation romaine
2. La fondation de Rome selon la légende : une légende arrangée avec le gars des vues!
3. la fondation de Rome selon les faits : qu'en disent les archéologues et les historiens?
4. Une révolution qui chasse le dernier roi...étrusque!
5. Un nouveau type de gouvernance : la République!

1. Situation spatiale et temporelle de la civilisation romaine

- 1.1. Rome est située en Italie
- 1.2. c'est une longue péninsule : 1200 km sur 200 km environ
- 1.3. entourée de 3 mers :
 - Méditerranée au Sud
 - Tyrrhénienne à l'Ouest
 - Adriatique à l'Est
- 1.4. elle compte 2 grandes îles :
 - Sicile au Sud
 - Sardaigne à l'Ouest
- 1.5. elle compte 3 fleuves importants :
 - Arno (en Étrurie)
 - Pô au Nord
 - Tibre (au Latium)
- 1.6. elle compte une chaîne de montagnes :
 - Apennins, 2900 m haut
 - traverse l'Italie du Nord au Sud
- 1.7. Rome a été fondée autour de 7 collines :
 - elles ne dépassent pas 40 m de haut.
 - Capitole, Palatin, Aventin, Esquilin, Viminal, Quirinal, Caelius.
- 1.8. Rome se trouve à 30 km de la mer.

2. La fondation de Rome selon la légende : une légende arrangée avec le gars des vues!

- 2.1. après la guerre de Troie (vers 1200 av. J.C.), le troyen Énée, fils de la déesse Aphrodite et d'un mortel, Anchise, a pour mission de fonder une nouvelle Troie; il accoste au Latium avec son père et son fils Ascanie, près de ce qui deviendra Rome.
- 2.2. Parmi ses descendants, il y eut Rhéa Sylvia qui a dû devenir prêtresse afin de ne pas contrecarrer les plans de son oncle Amulius qui avait pris le pouvoir des mains du père de

Rhéa, Numitor. Celle-ci aurait eu une relation avec le dieu Mars (la guerre) et de cette union naquirent des jumeaux : l'oncle, furieux, ordonna d'éliminer les jumeaux qui furent abandonnés dans un panier et jetés dans les eaux du Tibre. Ils furent « allaités » par une louve et furent élevés par un couple de bergers qui leur donna les noms de Romulus et Rémus.

- 2.3. en grandissant, les jumeaux s'entourèrent d'un groupe de personnes et s'installèrent sur les collines du Palatin et du Capitole; il fallait donner un nom à la nouvelle ville : on consulta les oracles et Rémus prétendit voir 6 vautours le premier; Romulus prétendit en avoir vu le double...et décida que c'est lui qui en serait le chef. Une querelle s'ensuivit et Rémus fut tué, laissant Romulus diriger la nouvelle ville, le 21 avril 753 av. J.C.
- 2.4. Romulus voyant que son groupe ne comptait pas suffisamment de femmes, organisa une fête afin d'attirer les peuples voisins dont les Sabins : durant la nuit, les hommes de Romulus enlevèrent les Sabines pour en faire leurs épouses. Un conflit s'ensuivit jusqu'au moment où les Sabines s'entreposèrent entre leurs nouveaux maris et leurs frères et pères : Romains et Sabins firent la paix et se regroupèrent.
- 2.5. Quant Romulus mourut, il s'envola au ciel lors d'un orage : il fut déifié (sous le nom de Quirinus). Le chef Sabin (Tatius) régna.
- 2.6. les trois derniers rois à régner sur Rome furent des Étrusques
- 2.7. le dernier roi étrusque fut chassé en 509 av. J.C. parce que l'un de ses fils avait violé Lucrèce, une Romaine: celle-ci se donna la mort après avoir raconté à son père et à son mari, le malheur qui lui était arrivé. Son père et son mari réussirent à attiser la population contre la famille royale qui fut exilée. Cet événement mit fin à la royauté et amorça le régime politique de la République où deux consuls élus dirigeaient la cité-État.

Texte d'époque : La légende de la fondation de Rome

"Le destin exigeait sans doute la fondation de la grande ville et l'avènement de la plus grande puissance du monde après celle des dieux. Victime d'une violence, la Vestale mit au monde deux jumeaux, et, soit bonne foi, soit désir d'ennoblir sa faute en la rejetant sur un dieu, elle attribua à Mars cette paternité suspecte. ... D'autres prétendent que Larentia était une prostituée, une louve comme disaient les bergers: c'est ce qui aurait donné lieu à cette légende merveilleuse."

(Tite-Live, Histoire romaine, 1, iv)

3. La fondation de Rome selon les faits : qu'en disent les archéologues et les historiens?

- 3.1. nous savons d'après les traces archéologiques que déjà, vers 1500 av. J.C. des indo-européens s'étaient installés dans la vallée du Pô : ce furent les Terramares et dans la vallée du Tibre vers 1000 av. J.C. : les Villanoviens
- 3.2. d'après les traces que les archéologues ont retrouvées sur les sept collines nous savons que :
 - les Latins ont habité les collines du Palatin, du Capitole et de l'Aventin
 - les Sabins ont habité les collines de l'Esquilin, du Viminal et du Quirinal
 - les Étrusques ont habité la colline du Caelius.
- 3.3. une coalition eut lieu vers le 9^e s. av. J.C. entre ces trois peuples vivant dans ces sept collines;
- 3.4. cette région était au carrefour entre l'Étrurie au Nord (la Toscane et ses terres fertiles), la Grande Grèce (Sud de l'Italie et Sicile) et l'Est constituant une route importante pour le sel.

3.5. vers le 8^e s. av. J.C. les Grecs s'étaient installés dans le Sud de l'Italie (dont Cumès, Tarente, Paestum) et la Sicile (dont Syracuse, Agrigente, Sélinonte).

3.6. les Étrusques provenaient d'Asie (la Phénicie) et s'installèrent vers 750 av. J.C. en Étrurie : vallée entre l'Arno et le Tibre.

- les principales villes étaient Tarquinies et Véies
- les Étrusques auraient fait la conquête de Rome au 7^e s. av. J.C.
- ils faisaient du commerce avec l'Europe
- leur écriture n'a pas encore déchiffrée entièrement.
- l'apogée de la civilisation étrusque se fit au 6^e s. av. J.C. et leur déclin au 5^e s. av. J.C.
- les Grecs vainquirent les Étrusques (480 av. J.C.).

4. Une révolution qui chasse le dernier roi...étrusque!

4.1. Sept rois régnèrent à Rome (comme la légende...)

4.2. les 4 premiers étaient Latins et Sabins en alternance

4.3. les 3 derniers, les Tarquins, étaient Étrusques

4.4. ils avaient réussi à s'emparer du pouvoir

4.5. selon les faits, les Étrusques furent chassés de Rome avec l'aide d'autres peuples voisins; à la monarchie succède la République qui se distingue par l'élection de ses magistrats.

4.6. 4 groupes de personnes vivaient alors à Rome :

- les citoyens, soit les patriciens (gens de la noblesse) et les plébéiens (gens du peuple) , mais seuls les premiers pouvaient exercer les magistratures;
- les non citoyens, soit les étrangers (pérégrins) et les esclaves n'avaient pas le droit d'exercer des magistratures.

4.7. une nouvelle façon de gouverner un État fut mise en place :

- 2 consuls élus pour un an, dirigeant l'État six mois à tour de rôle
- des sénateurs choisis parmi les patriciens (300 chefs de famille) qui se réunissaient à la Curie pour élaborer les lois.
- Une assemblée du peuple, les comices, fut accordée autant aux patriciens qu'aux plébéiens.
-

Texte d'époque : Le viol de Lucrece et la chute de la royauté

Peu de jours après, Sextus Tarquin, à l'insu de Collatin (mari de Lucrece), revient à Collatie (près de Rome), accompagné d'un seul homme. Comme nul ne soupçonnait ses desseins, il est accueilli avec bienveillance, et on le conduit, après souper, dans son appartement. Là, brûlant de désirs, et jugeant, au silence qui l'environne, que tout dort dans le palais, il tire son épée, marche au lit de Lucrece déjà endormie, et, appuyant une main sur le sein de cette femme : "Silence, Lucrece, dit-il, je suis Sextus Tarquin : je tiens une épée, vous êtes morte, s'il vous échappe une parole." [...] Lucrece cède à la brutalité de Tarquin, et celui-ci part ensuite, tout fier de son triomphe sur l'honneur d'une femme. [...] [Arrivée de son mari et de ses amis] Tous, à tour de rôle, lui donnent leur parole, et tâchent d'adoucir son désespoir, en rejetant toute la faute sur l'auteur de la violence; ils lui disent que le corps n'est pas coupable quand le coeur est innocent, et qu'il n'y a pas de faute là où il n'y a pas d'intention. (10) -- C'est à vous, reprend-elle, à décider du sort de Sextus. Pour moi, si je m'absous du crime, je ne m'exempte pas de la peine. Désormais que nulle

femme, survivant à sa honte, n'ose invoquer l'exemple de Lucrèce !" À ces mots, elle s'enfonce dans le coeur un couteau qu'elle tenait sous sa robe, et, tombant sur le coup, elle expire. Son père et son mari poussent des cris.[...] Tandis qu'ils s'abandonnent à la douleur, Brutus retire de la blessure le fer tout dégoûtant de sang et, le tenant levé : "Je jure, dit-il, et vous prenez à témoin, ô dieux ! par ce sang, si pur avant l'outrage qu'il a reçu de l'odieux fils des rois; je jure de poursuivre par le fer et par le feu, par tous les moyens qui seront en mon pouvoir, l'orgueilleux Tarquin, sa femme criminelle et toute sa race, et de ne plus souffrir de rois à Rome, ni eux, ni aucun autre." [...] Lorsque la nouvelle en arrive dans le camp, le roi, surpris et effrayé, accourt à Rome en toute hâte, pour y étouffer la révolution naissante. Brutus est informé de son approche, et, pour ne pas le rencontrer, il se détourne de sa route. Ils arrivèrent tous deux presque en même temps par des chemins opposés, Brutus au camp, et Tarquin à Rome. Tarquin trouva les portes fermées, et on lui signifia son exil."
(Tite-Live, Histoire romaine, I)

Texte d'époque : LA RÉPUBLIQUE

"C'est une Rome libre dont je vais maintenant retracer l'histoire politique et militaire, sous des magistrats élus pour un an, et sous des lois dont l'autorité est supérieure à celle des hommes. Cette liberté était un bien particulièrement appréciable après la tyrannie du dernier roi."
(Tite-Live, Histoire romaine, II, i)

5. Un nouveau type de gouvernance : la République!

5.1. lorsque le dernier roi fut chassé, les Romains chassèrent non seulement un « étranger » i.e. un roi étrusque, mais aussi cette façon de diriger l'État romain, soit la monarchie.

5.2. les patriciens revendiquèrent une participation accrue à la « chose » politique en espérant qu'un des leurs dirige l'État et non plus un Étrusque

5.3. les plébéiens... aussi, mais ceux-ci revendiquèrent le droit à occuper des postes de magistrats au même titre que les patriciens...ce qui ne leur fut accordé que bien tardivement comme nous le verrons.

5.4. les Romains optèrent donc pour une nouvelle façon de gouverner :

- l'élection, pour un an, de deux CONSULS qui dirigeraient chacun l'État pendant six mois en alternance

- la mise en place de deux assemblées :

i. le Sénat :

1. regroupant 300 patriciens
2. ayant pour mandat de confirmer les décisions du peuple
3. les sénateurs étant nommés à vie
4. réunion deux fois par mois à la Curie, au forum.

ii. les Comices centuriates :

1. comptant 193 centuries
2. regroupées en 5 classes :
 - a. patriciens (noblesse): 80 centuries
 - b. chevaliers (noblesse) : 18 centuries
 - c. plébéiens : 90 centuries
 - d. techniciens : 4 centuries

- e. non possédants : 1 centurie
 - 3. la majorité des voix l'emportait lorsqu'il y avait vote, soit après le décompte de 97 centuries; on commençait par compter les voix des patriciens et des chevaliers (ordre équestre) qui formaient la noblesse...
 - 4. les patriciens et les chevaliers (la noblesse) comptaient 98 voix contre 95 pour les gens du peuple « ordinaire ».
 - 5. les plébéiens se rendaient compte que les dés étaient « pipés » étant donné que les nobles votaient toujours en bloc, ne laissant aux plébéiens aucune chance de faire valoir leurs revendications.
- les plébéiens n'obtinrent des droits qu'après avoir exercé des pressions sur les patriciens :
- i. ils quittèrent Rome en 494 av. J.C. afin de signifier aux patriciens l'injustice de la répartition des voix aux Comices centuriates
 - 1. ils obtinrent alors l'élection de 10 tribuns de la plèbe qui avaient le droit de veto sur les décisions des magistrats.
 - 2. ils purent assister aux assemblées des Comices tributes en 494 av. J.C. qui répartissaient les citoyens non pas selon leur fortune mais leur lieu de résidence!
 - 3. La population fut divisée en 35 tribus : 4 urbaines et 31 rurales.
 - ii. Ils exigèrent la publication de lois écrites : lois des 12 Tables (450 av. J.C.) affichées aux Rostres (Forum)
 - iii. Ils obtinrent la possibilité d'être élus consul (367 av. J.C.);
 - iv. Ils purent être admis au Sénat (312 av. J.C.)
 - v. Ils obtinrent que les propositions de leur assemblée (comices tributes) ne seraient pas sujettes au veto du sénat! Cela signifia que les plébéiens obtinrent un pouvoir législatif.

5.5. durée de la République :

- de 509 à 27 av. J.C.

Texte d'époque : Les revendications des plébéiens:

"Après tout, est-ce au peuple romain ou à vous seuls, patriciens, qu'appartient la souveraineté? L'expulsion des rois a-t-elle valu le pouvoir absolu à vous seuls, ou la liberté et l'égalité à tous.

... Ainsi donc, consuls, pour votre guerre, réelle ou non, la plèbe est à votre disposition: si vous rétablissez le mariage mixte pour réaliser enfin l'union de la cité; si le peuple peut se lier, se joindre, se mêler à vous par les liens de la vie privée; si l'espoir d'accéder aux honneurs est permis à l'homme d'action et au brave; s'il y a entre nous communauté et union politiques; si, comme le veulent la liberté et l'égalité, les magistratures annuelles nous permettent tour à tour de commander et d'obéir. Mais, si cela nous est refusé, faites des discours belliqueux et multipliez les bruits de guerre: personne ne s'enrôlera, personne ne prendra les armes, personne ne se battra pour des maîtres orgueilleux, avec lesquels nous n'avons rien de commun, ni les honneurs dans la vie publique, ni le mariage dans la vie privée."

(Tite-Live, Histoire romaine, IV, iii)

Texte d'époque : Une séance mouvementée à la fin de la République.

"Pour la situation politique à Rome, elle est la suivante. Le sénat est un véritable Aréopage. La fermeté, la sévérité, la vigueur même. Le jour étant venu où, en vertu d'un sénatus-consulte, la proposition de loi devait être portée devant le peuple, nos jeunes barbes, toute la fameuse bande de Catilina, sous la conduite de Curion, le fils, ou plutôt la fille, courent de tous côtés et cherchent à obtenir du peuple qu'il rejette la proposition. Pison, le consul, auteur de la proposition, parlait contre elle. Les bandes de Clodius avaient occupé les passerelles donnant accès au bureau de vote; on s'arrangeait, en distribuant les bulletins, pour n'en donner aucun qui portât approbation du projet. Alors voici Caton qui bondit à la tribune, et qui vous administre au consul Pison une merveilleuse volée de bois vert, si l'on peut qualifier ainsi un langage plein de force, plein d'autorité, enfin le langage même du salut. À cela vient s'ajouter encore l'intervention de notre ami Hortensius, sans compter nombre de citoyens du parti honnête; mais particulièrement remarquable fut l'intervention de Favonius. Grâce à ces efforts convergents des bons citoyens, on renvoie les comices, on convoque le sénat. Il se réunit au grand complet, et on vote sur la motion suivante, tandis que Pison livrait bataille contre elle et que Clodius se jetait tour à tour aux pieds de tous les sénateurs."

(Cicéron, Correspondance, XX, à Atticus)